



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1372

11 janvier 2019

- **Des dispositions structurantes encore attendues 9 ans après le séisme du 12 janvier 2010**
- **Pénurie inexplicquée d'essence sur le marché national**
- **Justice : Le Parquet de Port-au-Prince dénonce des arrestations « rocambolesques » orchestrées par la Police Nationale d'Haïti**
- **Politique : Les États généraux sectoriels de la nation, une mascarade, selon une organisation de la diaspora au Québec**

## >> Des dispositions structurantes encore attendues 9 ans après le séisme du 12 janvier 2010

Neuf années après le tremblement de terre dévastateur du mardi 12 janvier 2010, au cours duquel plus de 300 000 personnes ont été tuées et d'importants dégâts matériels, une grande partie de la population continue de craindre les effets possibles de nouvelles secousses telluriques. Malgré de nombreuses séances de sensibilisation, des comportements à risques sont observés. Les actions de prévention font défaut dans différentes municipalités, principalement dans le respect et le suivi des normes applicables aux constructions. Deux nouvelles grandes agglomérations, dénommées « Canaan » et « Jérusalem », s'étendent au nord de Port-au-Prince, depuis l'été 2010. Les églises –protestante et catholique romaine–, qui desservent Canaan et Jérusalem, auraient suscité le choix de ces noms. Plus de 300 000 personnes s'y sont installées progressivement, en envahissant un espace qui était en friche. Les différents gouvernements qui se sont succédé depuis, ont lancé, particulièrement à Port-au-Prince, des constructions de logements, qui ne répondent pas aux besoins, sans cesse exprimés par la population et diverses organisations d'accompagnement. En province, en revanche, différentes organisations non gouvernementales ont érigé des unités de logements plus durables pour des catégories vulnérables ciblées. Quoi qu'il en soit, un nombre important de leurs habitants ne prennent pas garde à l'état précaire de ces logements. 15 morts et plus de 300 blessés ont été enregistrés lors d'un nouveau tremblement de terre, de magnitude 5,9 sur l'échelle de Richter, dans la

soirée du samedi 6 octobre 2018. Plus de cinquante secousses, de magnitude comprise entre 2,8 et 5,9, ont été recensées durant l'année 2018. Le 19 décembre 2018, aucun dégât n'a été rapporté après une secousse d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle de Richter, dans le Nord-Est et le Nord-Ouest d'Haïti. Régulièrement, de faibles secousses sismiques sont ressenties. Depuis 2010 elles sont très fréquentes en République Dominicaine également. Après le séisme de janvier 2010, l'État a créé l'Unité technique de sismologie (UTS) le 7 février 2011. Cette unité contribue à la prévention et à la divulgation des connaissances dans le domaine du risque sismique, ainsi qu'à la formation en matière de géologie, géophysique, tectonique, et la gestion de réseau sismique. Elle œuvre à la prise en compte de l'aléa sismique dans le cadre de la reconstruction du pays. Il y a maintenant plus de connaissances dans ce domaine. Cependant, les moyens adéquats, notamment financiers, ne sont pas mis à disposition. Les résultats des études de micro-zonage sismique, entrepris dans différents départements, ne sont pas encore pris en compte. Il n'y a pas encore de plan institutionnel dans toutes les municipalités, ni de constructions de logements alternatifs durables. La croissance de la population a atteint une augmentation de 184% en 57 ans pour la période 1960/2017. Après un recensement pilote en 2018, l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique projette, pour mars et avril 2019, le 5<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitat en Haïti.

## >> Pénurie inexpiquée d'essence sur le marché national

Depuis le début l'année, de longues files de véhicules sont observées dans différentes stations d'essence. Des marchés parallèles ont même commencé dans plusieurs villes, notamment aux Cayes (troisième ville d'Haïti/Sud) et aux Gonaïves (4<sup>e</sup> ville, dans le département de l'Artibonite). Le gallon de la gazoline (essence), officiellement à 224 gourdes, a grimpé jusqu'à 750 gourdes en certains endroits. Cette situation a engendré des bouchons considérables. Le Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement (BMPAD), une entité publique chargée de placer les commandes de produits pétroliers à l'étranger, aurait éprouvé des difficultés à obtenir des dollars américains pour en acheter. Haïti n'est plus approvisionnée en produits pétroliers dans le cadre du programme PetroCaribe, établi par le Vénézuéla en 2007. S'approvisionnant sur le marché « spot », Haïti doit payer, au comptant et simultanément, les commandes de produits pétroliers effectuées. 20 000 gallons, ayant débarqué en début de semaine ne suffiraient pas à satisfaire les besoins du marché national. Toutes les dispositions sont prises pour continuer à rendre le carburant disponible dans les pompes à essence de la capitale et en province. Les autorités ont assuré le 9 janvier que toutes les compagnies seront incessamment approvisionnées en carburant. Par ailleurs, dans le chapitre économie, le parti politique Mouvement patriotique

populaire dessalinien (MOPOD) critique une tentative d'intimidation de l'administration du président Jovenel Moïse et du premier ministre Jean Henry Céant contre les contribuables. « Nous ne comprenons pas comment un Etat prédateur, (...) corrompu, décrié (...) puisse faire pression et tenter d'intimider, même les chômeurs, par définition des compatriotes sans revenu, pour qu'elles et qu'ils puissent payer un impôt sur le revenu. Cet Etat prédateur n'arrive même pas à protéger ses agents douaniers, ne ramasse pas les ordures, n'assure pas les soins de santé minimale à la population, ne garantit pas la sécurité de toutes et de tous, ni de chacune et de chacun », fustige le MOPOD. La Direction générale des impôts (DGI), Miradin Morlan, a invité, en début de mois, chaque citoyenne et chaque citoyen, même celles et ceux n'ayant pas d'emploi, à aller effectuer avant le jeudi 31 janvier, sa déclaration définitive d'impôts pour l'exercice fiscal (1er octobre 2017 au 30 septembre 2018), conformément à la loi fiscale en vigueur. Plusieurs voix s'élèvent contre les largesses du gouvernement, qui « puise impunément dans les ressources budgétaires à des fins de clientélisme politique ». Un million de gourdes aurait été fourni par l'administration centrale de l'Etat à chaque sénateur, à la fin de l'année 2018, pour des motifs inconnus.

## >> Justice : Le Parquet de Port-au-Prince dénonce des arrestations « rocambolesques » orchestrées par la Police Nationale d'Haïti

L'institution policière procède à des arrestations « rocambolesques » de citoyennes et citoyens, sans se soucier de leur implication véritable dans les faits qui leur sont reprochés, critique le Parquet près le tribunal civil de Port-au-Prince, dans une correspondance en date du mardi 8 janvier 2019, adressée à Michel-Ange Gédéon, directeur général de la Police Nationale d'Haïti. Cette pratique est parfois responsable de la détention préventive prolongée qui gangrène l'appareil judiciaire en Haïti, fait-il remarquer, soulignant que plus de 80% des détenus sont en attente de décision judiciaire. Le

phénomène de la détention préventive prolongée n'est pas seulement le fruit de l'inaction et du non traitement des dossiers judiciaires y relatifs, par certains magistrats et parquetiers, dans les délais impartis. Le Parquet près le tribunal civil de Port-au-Prince appelle la Police Nationale au respect scrupuleux des droits et de la dignité de la personne humaine lors des arrestations ainsi qu'au renforcement du système de renseignement de la Police, aux fins de procéder à l'arrestation des vrais coupables.

## >> Politique : Les États généraux sectoriels de la nation, une mascarade, selon une organisation de la diaspora au Québec

L'initiative « États généraux sectoriels de la nation » mise en place le 28 mars 2018 par le pouvoir, constitue une manœuvre pour maintenir le *statu quo* en Haïti, estime le Regroupement des Haïtiennes et Haïtiens de Montréal contre

l'occupation d'Haïti (REHMONCO). « Comment ce gouvernement ose-t-il initier un tel dialogue, après presque deux ans d'incurie, de gaspillage, de corruption et de crimes contre le peuple? », se demande-t-il.

### A lire également :

- Rebondissement dans le procès Clifford Brandt (<https://lenouvelliste.com/article/196801/rebondissement-dans-le-proces-clifford-brandt>);
- Parlement haïtien : Une Assemblée nationale s'annonce sur fond de crise (<https://lenouvelliste.com/article/196791/parlement-haitien-une-assemblee-nationale-sannonce-sur-fond-de-crise>).